



## Fiche signalétique

### Section 1 : Identification de la substance/du mélange et de la compagnie/entreprise

#### 1.1 Identifiant de produit

<b>Nom du produit</b>	• CitraClean
<b>Synonymes</b>	• Citrus Stripper Oil; Terpene Hydrocarbons
<b>Code de produit</b>	• 16-485

#### 1.2 Utilisations pertinentes identifiées de la substance ou du mélange et utilisations contre-indiquées

<b>Utilisations pertinentes identifiées</b>	• Fluide de nettoyage préparant à la réparation des pneus
---	---

#### 1.3 Coordonnées du fournisseur de la fiche signalétique

<b>Fabricant</b>	• Patch Rubber Company 100 Patch Rubber Road Weldon, NC 27890 United States
<b>Téléphone (général)</b>	• (252)-536-2574
<b>Fournisseur</b>	• Christian Gimenez Intertek Analytical Services France France

**Téléphone (technique)** • 33 (0) 6 07 11 22 15

#### 1.4 Numéro de téléphone d'urgence

<b>Fabricant</b>	• 1-800-424-9300 - CHEMTREC
<b>Fabricant</b>	• +1 703-527-3887 - CHEMTREC - Outside USA & CANADA (collect calls accepted)

### Section 2 : Identification des risques

#### UE/CEE

Selon EU Directive 1272/2008 (CLP)/REACH 1907/2006 [amended by 453/2010]  
Selon EU Directive 67/548/EEC (DSD) or 1999/45/EC (DPD)

#### 2.1 Classification de la substance ou mélange

<b>CLP</b>	• Liquides inflammables 3 - H226 Sensibilisation cutanée 1 - H317 Irritation oculaire 2 - H319 Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition unique 3 : Irritation des voies respiratoires - H335 Dangers pour le milieu aquatique – Danger aigu 1 - H400 Dangers pour le milieu aquatique – Danger chronique 1 - H410
------------	---

**DSD/DPD**

- Inflammable  
Irritant (Xi)  
Dangereux pour l'environnement (N)  
R10, R36/37, R43, R50, R53

**2.2 Éléments de l'étiquette****CLP****AVERTISSEMENT**

- H226 - Liquide et vapeurs inflammables.  
H317 - Peut provoquer une allergie cutanée.  
H319 - Provoque une sévère irritation des yeux.  
H335 - Peut irriter les voies respiratoires.  
H400 - Très toxique pour les organismes aquatiques.  
H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

**Mises en garde**

- **Prévention**
  - P210 - Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. — Ne pas fumer.
  - P233 - Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
  - P240 - Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.
  - P241 - Utiliser du matériel électrique/de ventilation/d'éclairage/antidéflagrant.
  - P242 - Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles.
  - P243 - Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.
  - P261 - Éviter de respirer poussières / fumées / gaz / brouillards / vapeurs / aérosols.
  - P264 - Se laver soigneusement après manipulation.
  - P272 - Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.
  - P271 - Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
  - P273 - Éviter le rejet dans l'environnement.
  - P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
- **Réponse**
  - P370+P378 - En cas d'incendie : Utiliser les moyens d'extinction appropriés .
  - P304+P340 - EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.
  - P312 - Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.
  - P303+P361+P353 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher.
  - P333+P313 - En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.
  - P321 - Traitement spécifique (voir sur cette étiquette).
  - P363 - Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.
  - P305+P351+P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
  - P337+P313 - Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.
  - P391 - Recueillir le produit répandu.

- **Stockage/mise au rebut**
  - P235 - Tenir au frais.
  - P403+P233 - Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
  - P405 - Garder sous clef.
  - P501 - Éliminer le contenu et / ou contenant conformément à local, régional, national et / ou les réglementations internationales.

**DSD/DPD**

- **Phrases de risque**
  - R10 - Inflammable
  - R36/37 - Irritant pour les yeux et les voies respiratoires.

- R43 - Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.  
 R50 - Très toxique pour les organismes aquatiques.  
 R53 - Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
- Phrases de sécurité**
- S24 - Éviter le contact avec la peau.
  - S26 - En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.
  - S37 - Porter des gants appropriés.
  - S45 - En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).
  - S57 - Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant.

## 2.3 Autres dangers

- CLP**
- Conformément au règlement (CE) No. 1272/2008 (CLP), ce matériel est considéré dangereux.
- DSD/DPD**
- Ce produit est considéré comme dangereux selon la directive 67/548/CEE européenne.

## États-Unis (US)

Selon OSHA 29 CFR 1910.1200 HCS

### 2.1 Classification de la substance ou mélange

- OSHA HCS 2012**
- Liquides inflammables 3 - H226  
 Irritation oculaire 2A - H319  
 Sensibilisation cutanée 1 - H317  
 Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition unique 3 : Irritation des voies respiratoires - H335

### 2.2 Éléments de l'étiquette

OSHA HCS 2012

#### AVERTISSEMENT



- Les mentions de danger**
- Liquide et vapeurs inflammables. - H226  
 Peut provoquer une allergie cutanée. - H317  
 Provoque une sévère irritation des yeux. - H319  
 Peut irriter les voies respiratoires. - H335

#### Conseils de prudence

- prévention**
- Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. — Ne pas fumer. - P210  
 Maintenir le récipient fermé de manière étanche. - P233  
 Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception. - P240  
 Utiliser du matériel électrique/de ventilation/d'éclairage/antidéflagrant. - P241  
 Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles. - P242  
 Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques. - P243  
 Éviter de respirer poussières / fumées / gaz / brouillards / vapeurs / aérosols. - P261  
 Se laver soigneusement après manipulation. - P264  
 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. - P271  
 Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. - P272  
 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage. - P280
- réponse**
- En cas d'incendie : Utiliser les moyens d'extinction appropriés . - P370+P378  
 EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. - P304+P340  
 Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise. - P312  
 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher. - P303+P361+P353  
 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin. - P333+P313  
 Traitement spécifique (voir sur cette étiquette). - P321

Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. - P363  
 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. - P305+P351+P338  
 Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin. - P337+P313

- Stockage / Elimination**
- Tenir au frais. - P235
  - Éliminer le contenu et / ou contenant conformément à local, régional, national et / ou les réglementations internationales. - P501
  - Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. - P403+P233
  - Garder sous clef. - P405

## 2.3 Autres dangers

### OSHA HCS 2012

- Aux termes des règlements des Etats-Unis (29 CFR 1910.1200 - norme de communication de risque), ce produit est considéré dangereux.

## Canada

### Selon WHMIS

## 2.1 Classification de la substance ou mélange

### SIMDUT

- Liquides combustibles - B3
- Matière toxique ayant d'autres effets toxiques - D2B

## 2.2 Éléments de l'étiquette

### SIMDUT



- Liquides combustibles - B3
- Matière toxique ayant d'autres effets toxiques - D2B

## 2.3 Autres dangers

### WHMIS

- Au Canada, le produit mentionné ci-dessus est considéré dangereux sous le Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT).

Voir la section 12 pour Information Écologique.

## Section 3 — Composition/informations sur les ingrédients

### 3.1 Substances

Composants dangereux					
Nom Chimique	Identifiants	%(poids)	DL50/CL50	Classifications selon réglementation/directive	Commentaires
Citrus Terpene	CAS:94266-47-4 EINECS:304-454-3	100%	NDA	L'UE DSD/DPD: Auto classification - F R10 ; Xi R36/37 R43, N R50-53 EU CLP: Auto classification - Liq. inflam. 3 H226 ; STOT SE 3 : Irrit. resp. H336 ; Sens. peau 1, H317 ; Irrit. yeux 2 H315 ; Aquatique Aigu 1 H400 ; Aquatique Chronique 1 H410 OSHA HCS 2012: Liq. inflam. 3 ; STOT SE 3 : Irrit. resp. ; Sens. peau 1 ; Irrit. yeux 2A,	NDA

### 3.2 Mélanges

- Le matériau ne répond pas aux critères d'un mélange conformément au règlement (CE) No 1272/2008.

Voir la section 11 pour Toxicological Information.

## Section 4 — Premiers soins

### 4.1 Description des premiers soins

#### Inhalation

- EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Administrer de l'oxygène si la respiration est difficile. Consulter un médecin si des symptômes se.

#### Peau

- En cas de contact avec la substance, rincer immédiatement la peau à l'eau courante pendant au moins 20 minutes. Retirer et isoler les vêtements et les chaussures contaminés. Laver la peau avec du savon et de l'eau. Consulter un médecin si des symptômes se.

#### Yeux

- EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

#### Ingestion

- En cas d'ingestion, rincer la bouche avec de l'eau (seulement si la victime est consciente) Ne rien donner par la bouche à une personne inconsciente. NE PAS faire vomir. Obtenez l'attention médicale immédiatement si les symptômes se produisent.

### 4.2 Symptômes et effets les plus importants, aigus et différés

- Voir la section 11 sur les informations toxicologiques.

### 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

#### Notes pour le médecin

- Tous les traitements doivent être basés sur les signes et les symptômes de détresse du patient. Il faut envisager l'éventualité d'une surexposition à d'autres substances que le présent produit.

## Section 5 — Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1 Agents extincteurs

#### Agent extincteur convenable

- ATTENTION : pour les mélanges contenant un haut pourcentage d'alcool ou de solvant polaire, la mousse antialcool peut être plus efficace.  
INCENDIES MAJEURS : eau pulvérisée ou en brouillard, ou mousse antialcool.  
INCENDIES MINEURS : poudre sèche, CO<sub>2</sub>, eau pulvérisée ou mousse antialcool.

#### Agent extincteur inapproprié

- Éviter d'utiliser de l'eau courante car ceci pourrait propager l'incendie.

### 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

#### Dangers inhabituels d'incendie et d'explosion

- Les conteneurs peuvent exploser lorsqu'ils sont chauffés.  
Risque d'explosion des vapeurs à l'intérieur, à l'extérieur ou dans les égouts.  
FORTEMENT INFLAMMABLE : Sera facilement mis à feu par la chaleur, des étincelles ou des flammes.  
De nombreux liquides sont plus légers que l'eau.  
La plupart des vapeurs sont plus lourdes que l'air. Elles se propageront au ras du sol et s'accumuler dans les endroits bas ou confinés (égouts, sous-sols, citernes).  
Les écoulements dans les égouts peuvent créer des risques d'incendie ou d'explosion.  
Les substances qui sont désignées par un « P » peuvent se polymériser explosivement quand chauffées ou touchées par des flammes.  
Les vapeurs peuvent former les mélanges explosifs avec de l'air.  
Les vapeurs peuvent voyager à la source d'allumage et flash en arrière.

#### Produits de combustion dangereux

- Peut générer des fumées âcres, du monoxyde de carbone et du dioxyde de carbone.

### 5.3 Conseils aux pompiers

- Vêtements de pompiers structurels de protection ne fournissent qu'une protection limitée.  
Porter autonome à pression positive appareil respiratoire autonome (ARA).  
Si cela peut se faire sans risque, déplacer les contenants de la zone d'incendie.  
**INCENDIES MAJEURS** : refroidir les contenants à grande eau et continuer bien après l'extinction de l'incendie.

## Section 6 — Mesures en cas de fuite accidentelle

### 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et mesures d'urgence

#### Précautions individuelles

- **ATTENTION** : la victime peut être une source de contamination. Ne pas toucher ni marcher dans le produit.

#### Mesures d'urgence

- Comme mesure de prévention immédiate, isoler zone de déversement ou de fuite d'au moins 50 mètres (150 pieds) dans toutes les directions. Si une citerne, un wagon ou un camion-citerne est impliqué dans un incendie, L'ISOLER dans un rayon de 800 mètres, et envisager aussi une première évacuation dans un rayon de 800 mètres. **DÉVERSEMENT IMPORTANT** : envisager une première évacuation sous le vent d'au moins 300 mètres. **ÉLIMINEZ** toutes les sources d'allumage (non-fumeurs, des fusées, des étincelles ou des flammes dans le secteur immédiat) Garder le personnel non-autorisé Rester en amont. Tenir hors de zones à faible. Ventiler les espaces clos avant d'entrer.

### 6.2 Précautions environnementales

- Empêcher l'entrée dans les cours d'eau, les égouts, les sous-sols ou les zones confinées.

### 6.3 Méthodes et matériaux de confinement et de nettoyage

#### Mesures de confinement/de nettoyage

- Arrêter la fuite si vous pouvez le faire sans risque.  
Absorber ou couvrir avec de la terre sèche, du sable ou autre matériau non-combustible et transférer dans des contenants.  
Utilisez propres outils anti-étincelles pour récupérer le matériel absorbé  
Une mousse antivapeur peut être utilisée pour réduire les émanations.  
Tout l'équipement a employé quand la manipulation du produit doit être fondue.  
**DÉVERSEMENTS MAJEURS** : endiguer bien en deçà du déversement de liquide pour mise au rebut ultérieure.  
**DÉVERSEMENTS MAJEURS** : l'eau pulvérisée peut réduire les vapeurs, mais peut ne pas éviter l'inflammation en espaces clos.

### 6.4 Référence à d'autres sections

- Voir la section 8 sur les contrôles de l'exposition et la protection personnelle, ainsi que la section 13 sur la mise au rebut.

## Section 7 — Manutention et stockage

### 7.1 Précautions pour une manutention sans danger

#### Manutention

- Manipuler et ouvrir le récipient avec précaution. Respecter les bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène au travail. Utiliser uniquement dans des zones bien ventilées. Tenir éloigné du feu. Conserver à l'écart de la chaleur et des étincelles.

### 7.2 Conditions de sécurité du stockage, y compris toutes incompatibilités

#### Stockage

- Garder sous clef. Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

### 7.3 Utilisations finales spécifiques

- Voir la section 1.2 sur les utilisations pertinentes identifiées.

## Section 8 — Contrôles de l'exposition/protection individuelle

## 8.1 Paramètres de contrôle

## 8.2 Contrôles d'exposition

**Mesures/contrôles techniques** • Une bonne ventilation générale devrait être utilisée. Les taux de ventilation doivent être adaptés aux conditions. Le cas échéant, utiliser des enceintes fermées, une ventilation locale ou autres moyens techniques pour maintenir les concentrations atmosphériques en dessous des limites d'exposition recommandées. Si les limites d'exposition n'ont pas été établies, maintenir les concentrations atmosphériques à un niveau acceptable.

### Équipement de protection individuelle

- Respiratoire** • En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié
- Yeux/visage** • Porter des lunettes de sécurité
- Mains** • Porter des gants appropriés. Des gants en nitrile sont recommandés.
- Peau/corps** • Des bottes, un tablier ou une combinaison doivent être portés si nécessaire.

**Contrôle d'exposition lié à la protection de l'environnement** • Éviter de relâcher dans l'environnement. Suivre les meilleures pratiques pour la gestion du site et l'élimination des déchets.

## Section 9 — Propriétés physiques et chimiques

### 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques

Description de la matière			
Forme physique	Liquide	Apparence/description	Liquide incolore à jaune pâle, avec une odeur d'agrumes.
Couleur	Incolore à jaune pâle.	Odeur	Odeur d'agrumes.
Goût	Manque de données	Type de particules	Manque de données
Taille de particules	Manque de données	Type d'aérosol	Manque de données
Seuil de perception de l'odeur	Manque de données	Propriétés physiques et chimiques	Manque de données
Propriétés générales			
Point d'ébullition	349 F(176.1111 C)	Point de fusion	-140 F(-95.5556 C)
Température de décomposition	Manque de données	Chaleur de décomposition	Manque de données
pH	Manque de données	Densité spécifique/relative	0.838 to 0.843 Water=1
Densité	Manque de données	Densité en vrac	Manque de données
Solubilité dans l'eau	Non miscibles	Solubilité dans un solvant	Manque de données
Viscosité	Manque de données	Propriétés explosives :	Manque de données
Propriétés comburantes :	Manque de données		
Volatilité			
Pression de vapeur	< 2 mmHg (torr) @ 68 F(20 C)	Densité de vapeur	Manque de données
Taux d'évaporation	0.2 n-Butyl Acetate = 1	COV (poids)	Manque de données
COV (volume)	> 95 % /722 gm/L	Éléments volatils (poids)	Manque de données
Éléments volatils (volume)	Manque de données		
Inflammabilité			
Point d'éclair	> 110 F(> 43.3333 C)	LSE	6.1 %
LIE	.7 %	Durée de flamme	Manque de données
Chaleur de combustion (ΔHc)	Manque de données	Durée de combustion	Manque de données
Hauteur de flamme	Manque de données	Longueur de propagation de flamme	Manque de données
Distance d'inflammation	Manque de données	Température de décomposition autoaccélérée (TDAA)	Manque de données

Autoinflammation	458 F(236.6667 C)	Inflammabilité (solide, gaz) :	Manque de données
<b>Environnemental(e)</b>			
Demi-vie	Manque de données	Coefficient de partage octanol/eau	Manque de données
Coefficient de distribution eau/huile	Manque de données	Facteur de bioaccumulation	Manque de données
Facteur de bioconcentration	Manque de données	Demande biochimique d'oxygène DBO/DBO5	Manque de données
Demande chimique d'oxygène	Manque de données	Persistance	Manque de données
Dégradation	Manque de données		

## 9.2 Autres informations

- Aucun paramètre physique ou chimique supplémentaire noté

## Section 10 : Stabilité et réactivité

### 10.1 Réactivité

- Pas de réactions dangereuses connues sous des conditions normales d'utilisation.

### 10.2 Stabilité chimique

- Stable à des températures et pressions normales.

### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

- La polymérisation dangereuse ne se produira pas. Pour éviter l'oxydation, éviter une exposition prolongée à l'air.

### 10.4 Conditions à éviter

- Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles et de flamme.

### 10.5 Matériaux incompatibles

- Agents oxydants forts et acides forts, y compris les argiles acides, les peroxydes, les halogènes, le chlorure de vinyle et le pentafluorure d'iode.

### 10.6 Produits de décomposition dangereux

- Oxydes de terpènes d'agrumes.

## Section 11 — Information toxicologique

### 11.1 Informations sur les effets toxiques

GHS Properties	Classification
Toxicité aiguë	UE/CLP • Critères de classification non satisfaits OSHA HCS 2012 • Critères de classification non satisfaits
Danger d'aspiration	UE/CLP • Critères de classification non satisfaits OSHA HCS 2012 • Critères de classification non satisfaits
Cancérogénicité	UE/CLP • Critères de classification non satisfaits OSHA HCS 2012 • Critères de classification non satisfaits
Mutagénicité de cellule germinale	UE/CLP • Critères de classification non satisfaits OSHA HCS 2012 • Critères de classification non satisfaits
Corrosion/irritation cutanée	UE/CLP • Critères de classification non satisfaits OSHA HCS 2012 • Critères de classification non satisfaits



<b>Sensibilisation cutanée</b>	UE/CLP • Sensibilisant cutané - Catégorie 1 OSHA HCS 2012 • Sensibilisant cutané - Catégorie 1
<b>STOT-RE</b>	UE/CLP • Critères de classification non satisfaits OSHA HCS 2012 • Critères de classification non satisfaits
<b>STOT-SE</b>	UE/CLP • Toxicité spécifique pour un organe cible – exposition unique - Catégorie 3 : Irritation des voies respiratoires OSHA HCS 2012 • La toxicité spécifique pour certains organes cibles uniques - Catégorie 3 : Irritation des voies respiratoires
<b>Toxicité pour la reproduction</b>	UE/CLP • Critères de classification non satisfaits OSHA HCS 2012 • Critères de classification non satisfaits
<b>Sensibilisation respiratoire</b>	UE/CLP • Critères de classification non satisfaits OSHA HCS 2012 • Critères de classification non satisfaits
<b>Lésion/irritation grave des yeux</b>	UE/CLP • Irritation oculaire Catégorie 2 OSHA HCS 2012 • Irritation oculaire Catégorie 2A

**Voie(s) de pénétration/exposition**

- Peau, Oeil

### Effets éventuels sur la santé

#### Inhalation

- Aigu (immédiat)**
  - Peut irriter les voies respiratoires.
- Chronique (différé)**
  - Aucune donnée disponible.

#### Peau

- Aigu (immédiat)**
  - Peut causer l'irritation. Peut entraîner une sensibilisation de la peau. Les symptômes incluent des rougeurs et des éruptions cutanées.
- Chronique (différé)**
  - Aucune donnée disponible.

#### Yeux

- Aigu (immédiat)**
  - Provoque une sévère irritation des yeux.
- Chronique (différé)**
  - Aucune donnée disponible.

#### Ingestion

- Aigu (immédiat)**
  - Dans des conditions normales d'utilisation, aucun effet sur la santé sont attendus.
- Chronique (différé)**
  - Aucune donnée disponible.

## Section 12 — Information écologique

### 12.1 Toxicité

- Aucune information disponible pour ce produit. Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques. En cas de déversement, ce produit peut agir comme une huile et générer un film, une irisation, une émulsion ou un dépôt sous la surface d'une étendue d'eau. Un déversement peut s'avérer considérablement toxique pour les écosystèmes et les organismes aquatiques.

### 12.2 Persistance et dégradabilité

- Ce produit devrait être facilement biodégradable.

### 12.3 Potentiel bioaccumulatif

- Aucune information disponible pour ce produit.

### 12.4 Mobilité dans le sol

- Aucune information disponible pour ce produit.

## 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

- L'évaluation PBT et vPvB n'a pas été réalisée.

## 12.6 Autres effets nocifs

- Aucune étude n'a été trouvée.

## Section 13 — Considérations de mise au rebut

### 13.1 Méthodes de traitement des déchets

#### Déchets du produit

- Éliminer le contenu et / ou contenant conformément à local, régional, national et / ou les réglementations internationales.

#### Conditionnement des déchets

- Éliminer le contenu et / ou contenant conformément à local, régional, national et / ou les réglementations internationales.

## Section 14 — Informations de transport

	14.1 Numéro ONU	14.2 Nom d'expédition des Nations Unies	14.3 Classe(s) de danger pour le transport	14.4 Groupe d'emballage	14.5 Dangers pour l'environnement
DOT	UN2319	Terpene hydrocarbons, n.o.s.	ADD	III	ADD
TDG	UN2319	TERPENE HYDROCARBONS, N.O.S.	ADD	III	ADD
IMO/IMDG	UN2319	HYDROCARBURES TERPÉNIQUES, N.S.A.	ADD	III	ADD
IATA/ICAO	UN2319	Hydrocarbures terpéniques, n.s.a.	ADD	III	ADD

#### 14.6 Précautions spéciales pour l'utilisateur

- Aucune connue.

#### 14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

- Sans objet.

## Section 15 — Informations réglementaires

### 15.1 Réglementation relative à la sécurité, la santé et l'environnement/ législation spécifique à la substance ou au mélange

#### Classifications de dangers SARA

- Aucune donnée disponible

Etat Droit de Savoir				
Composant	CAS	MA	NJ	PA
Citrus Terpene	94266-47-4	Non	Non	Non

Inventaire						
Composant	CAS	Canada NDSL	Corée KECL	DSL du Canada	EU EINECS	Japon ENCS
Citrus Terpene	94266-47-4	Non	Non	Non	Oui	Non
Inventaire (Suite)						
Composant	CAS	La Chine	TSCA	UE ELNICS		
Citrus Terpene	94266-47-4	Oui	Non	Non		

## Australie

### Travail

**Australie - Réglementations sur la santé et la sécurité au travail - Substances dangereuses nécessitant une surveillance de la santé**

- Citrus Terpene 94266-47-4 100% Non énuméré

**Australie - Liste des produits chimiques industriels en grande quantité**

- Citrus Terpene 94266-47-4 100% Non énuméré

**Australie - Liste des substances dangereuses désignées - Classification**

- Citrus Terpene 94266-47-4 100% Non énuméré

### Environnement

**Australie - Liste des substances de l'Inventaire national des polluants (NPI)**

- Citrus Terpene 94266-47-4 100% Non énuméré

**Australie - Loi sur la protection de l'ozone - Substances classifiées**

- Citrus Terpene 94266-47-4 100% Non énuméré

**Australie - Programme des substances chimiques prioritaires existantes**

- Citrus Terpene 94266-47-4 100% Non énuméré

## Canada

### Travail

**Canada - SIMDUT - Classifications des substances**

- Citrus Terpene 94266-47-4 100% Non énuméré

### Canada - SIMDUT - Liste de divulgation des ingrédients

- Citrus Terpene 94266-47-4 100% Non énuméré

### Environnement

#### Canada - LCPE - Liste des substances prioritaires

- Citrus Terpene 94266-47-4 100% Non énuméré

## États-Unis

### Travail

#### É.-U. - OSHA - Gestion de la sécurité des procédés - Produits chimiques très dangereux

- Citrus Terpene 94266-47-4 100% Non énuméré

#### É.-U. - OSHA - Produits chimiques spécifiquement réglementés

- Citrus Terpene 94266-47-4 100% Non énuméré

### Environnement

#### É.-U. - CAA (Clean Air Act) - 1990 Polluants atmosphériques dangereux

- Citrus Terpene 94266-47-4 100% Non énuméré

#### É.-U. - CERCLA/SARA - Substances dangereuses et leurs quantités à déclarer

- Citrus Terpene 94266-47-4 100% Non énuméré

#### É.-U. - CERCLA/SARA - Section 302 Substances extrêmement dangereuses QR EPCRA

- Citrus Terpene 94266-47-4 100% Non énuméré

#### É.-U. - CERCLA/SARA - Section 302 Substances extrêmement dangereuses TPQ

- Citrus Terpene 94266-47-4 100% Non énuméré

#### É.-U. - CERCLA/SARA - Section 313 - Rapport d'émission

- Citrus Terpene 94266-47-4 100% Non énuméré

**E.-U. - CERCLA/SARA - Section 313 - Liste des produits chimiques PBT**

- Citrus Terpene 94266-47-4 100% Non énuméré

**É.-U. - RCRA (Resource Conservation & Recovery Act) - Liste des constituants dangereux**

- Citrus Terpene 94266-47-4 100% Non énuméré

**Etats-Unis - Californie**

**Environnement**

**É.-U. - Californie - Proposition 65 - Liste des substances cancérigènes**

- Citrus Terpene 94266-47-4 100% Non énuméré

**É.-U. - Californie - Proposition 65 - Toxicité pour le développement**

- Citrus Terpene 94266-47-4 100% Non énuméré

**É.-U. - Californie - Proposition 65 - Toxicité pour la reproduction - Femme**

- Citrus Terpene 94266-47-4 100% Non énuméré

**É.-U. - Californie - Proposition 65 - Toxicité pour la reproduction - Homme**

- Citrus Terpene 94266-47-4 100% Non énuméré

**Etats-Unis - Pennsylvanie**

**Travail**

**É.-U. - Pennsylvanie - RTK (droit de savoir) - Liste des dangers pour l'environnement**

- Citrus Terpene 94266-47-4 100% Non énuméré

**É.-U. - Pennsylvanie - RTK (droit de savoir) - Substances dangereuses spéciales**

- Citrus Terpene 94266-47-4 100% Non énuméré

**États-Unis - Rhode Island**

**Travail**

**États-Unis - Rhode Island - Liste des substances dangereuses**

- Citrus Terpene 94266-47-4 100% Non énuméré

---

## Europe

### Autre

#### UE - CLP (1272/2008) - Annexe VI - Tableau 3.2 - Classification

- Citrus Terpene 94266-47-4 100% Non énuméré

#### UE - CLP (1272/2008) - Annexe VI - Tableau 3.2 - Limites de concentration

- Citrus Terpene 94266-47-4 100% Non énuméré

#### UE - CLP (1272/2008) - Annexe VI - Tableau 3.2 - Étiquetage

- Citrus Terpene 94266-47-4 100% Non énuméré

#### UE - CLP (1272/2008) - Annexe VI - Tableau 3.2 - Notes - Substances et préparations

- Citrus Terpene 94266-47-4 100% Non énuméré

#### UE - CLP (1272/2008) - Annexe VI - Tableau 3.2 - Phrases de sécurité

- Citrus Terpene 94266-47-4 100% Non énuméré

---

## Mexique

### Autre

#### Mexique - Classifications des dangers

- Citrus Terpene 94266-47-4 100% Non énuméré

#### Mexique - Substances réglementées

- Citrus Terpene 94266-47-4 100% Non énuméré

---

## 15.2 Évaluation de sécurité chimique

- Aucune évaluation de sécurité chimique n'a été effectuée.

**Section 16 — Autres informations**

- Date de la dernière révision** ● 13/February/2013
- Date de préparation** ● 13/February/2013
- Déclaration de non-responsabilité** ● Les informations contenues dans ce document sont jugées exactes, mais ce n'est pas garanti. Les données et les calculs sont basés sur des informations fournies par le fabricant du produit et les fabricants des composants du produit. Avant d'utiliser les produits, il est conseillé aux utilisateurs de vérifier que les informations sont courantes, applicables et conviennent aux circonstances de l'utilisation. Le vendeur n'assume aucune responsabilité, quant aux blessures immédiatement causées par la substance à l'acquéreur ou à un tiers, si les procédures de sécurité raisonnables indiquées dans la fiche technique ne sont pas respectées. En outre, le vendeur n'assume aucune responsabilité quant aux blessures causées par une utilisation anormale de cette substance, même si des procédures de sécurité raisonnables sont suivies. Toute question concernant ce produit doit être adressée au fabricant du produit comme décrit dans la section 1.

**Clef aux abréviations**NDA = Pas de données disponibles

---